



VILLA DÉPARTEMENTALE MARGUERITE YOURCENAR
DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UNE RÉSIDENCE D'ÉCRITURE
EN 2019

Villa Marguerite Yourcenar

2266 route du parc

59270 Saint-Jans-Cappel

France

Téléphone : (00 33) 03 59 73 48 90

Courriel : villayourcenar@lenord.fr Site : lenord.fr/villayourcenar



La Villa départementale Marguerite Yourcenar, Centre départemental de Résidence d'Écrivains Européens, est située dans le nord de la France, au cœur des Monts de Flandre, entre Lille et Dunkerque, au Mont Noir où Marguerite Yourcenar a passé une partie de son enfance.

Conjuguant Nature et Culture, la Villa Marguerite Yourcenar met à l'honneur

l'écriture contemporaine, le livre et la lecture en accueillant en résidence de création des écrivains venus de tous les horizons. Il propose aux auteurs une résidence d'écriture d'un ou deux mois pour qu'ils puissent créer dans un lieu paisible, calme et stimulant et rencontrer le public du Nord et le public transfrontalier au cours de soirées littéraires, salons du livre, rencontres dans des établissements scolaires, universitaires, des festivals...

Ouverte à tous les genres littéraires (roman, nouvelle, poésie, théâtre, essai, BD, littérature jeunesse...), la Villa Marguerite Yourcenar est accessible aux auteurs européens qui ont déjà publié un ou plusieurs ouvrages chez un éditeur professionnel.

Vous trouverez en fin de document, le dossier de candidature et le détail des pièces à fournir

CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE SÉJOUR À LA VILLA MARGUERITE YOURCENAR

La Villa départementale Marguerite Yourcenar est située au cœur de la Flandre française, sur le Mont-Noir, à l'emplacement de l'ancienne propriété familiale de la romancière Marguerite Yourcenar (1903-1987). Elle appartient, tout comme le parc qui l'entoure, au Conseil départemental du Nord (France). Le parc départemental et la Villa Marguerite Yourcenar (7 hectares) sont situés sur la commune de Saint-Jans-Cappel, à la frontière belge, entre les villes de Bailleul (France, 7 km où se trouve la gare la plus proche) et d'Ypres (Belgique, 15 km). A une quarantaine de kilomètres on rejoint rapidement Lille ou Dunkerque par l'autoroute A25.

Trois écrivains peuvent être accueillis simultanément à la Villa Marguerite Yourcenar. Chacun occupera, à l'étage, une chambre-bureau équipée d'une salle de bains individuelle.

Une bibliothèque, une cuisine, une salle informatique (avec photocopieuse, imprimante et accès Internet), une salle de télévision, une salle à manger communes sont à la disposition des résidents.



La Villa Marguerite Yourcenar offre aux écrivains résidents le logement, le petit déjeuner et le repas du soir, sauf week-ends et jours fériés

Les résidents ont à leur disposition 3 bicyclettes et 1 voiture.

Un voyage (aller-retour) des écrivains résidents depuis une adresse en Europe est pris en charge par le Conseil départemental du Nord. Le secrétariat de la Villa se charge de

l'achat des billets ou s'occupe du remboursement des frais kilométriques en cas d'utilisation du véhicule personnel.

Les écrivains résidents perçoivent une bourse d'environ 2 000 € par mois de présence effective. **Cette bourse de résidence est versée par virement administratif au plus tard 90 jours après le début du séjour.**

La Villa Marguerite Yourcenar s'engage à :

- soumettre les dossiers de candidature transmis dans les délais à l'appréciation d'un jury international indépendant composé de personnalités du monde des lettres. Tout dossier incomplet ne pourra être transmis au jury.
- informer les lauréats à l'issue de la réunion de délibération du jury de l'acceptation de leur candidature et des dates auxquelles ils pourront séjourner à la Villa Marguerite Yourcenar.
- À la demande de l'écrivain, faciliter la rencontre avec le milieu culturel et littéraire régional.

L'auteur sélectionné pour une résidence à la Villa Marguerite Yourcenar s'engage à respecter les règles et les modalités suivantes :

- Il propose deux périodes préférentielles pour son séjour. L'équipe de la Villa Marguerite Yourcenar en tiendra compte pour l'établissement du planning de résidence (mars à juillet et septembre à novembre).
- L'écrivain résident consacre son séjour à la Villa Marguerite Yourcenar à l'écriture d'un manuscrit original.
- Lors de sa publication et de ses éventuelles rééditions et traductions, il s'engage à faire figurer sur l'ouvrage auquel il aura travaillé pendant sa résidence, une formule du type : « L'auteur a bénéficié pour la rédaction de ce livre d'une résidence littéraire à la Villa Marguerite Yourcenar et d'une bourse d'écriture du Conseil départemental du Nord » et d'en adresser deux exemplaires à la Villa Marguerite Yourcenar.
- L'écrivain résident accepte de participer à une ou plusieurs rencontres publiques lors d'événements littéraires à la Villa Marguerite Yourcenar et hors-les-murs (soirée littéraire mensuelle, rencontres scolaires, salon du livre, séance de dédicace en librairie, cafés littéraires...).
- Il accepte que des informations le concernant (photos libres de droit, biobibliographie, extraits de ses textes...) soient diffusées par la Villa Marguerite Yourcenar et le Département du Nord dans le cadre de leur communication interne et externe (sites internet, réseaux sociaux, presse...).
- Il remettra au Département du Nord une vingtaine de feuillets en fichier électronique qui pourra le cas échéant, faire l'objet d'une publication en ligne ou imprimé.

Pièces du dossier de candidature (à ne pas agraffer, svp)

1. le formulaire d'inscription complété.
2. le formulaire d'engagement daté et signé.
3. une notice biobibliographique dactylographiée en français (2 pages maxi).
4. une lettre de motivation dactylographiée en français (1 page maxi).
5. des exemplaires de vos livres publiés en français :
 - Quatre exemplaires de votre dernier livre publié.
 - Quatre exemplaires d'un autre de vos livres, représentatif de votre démarche artistique.

Pour les ouvrages qui n'ont pas encore fait l'objet d'une édition en français, fournir un extrait significatif traduit en français d'une de vos œuvres : 20 pages minimum. Cet extrait doit être traduit par un traducteur professionnel.

6. Résumé ou synopsis dactylographié du manuscrit pour lequel vous sollicitez la résidence (1 page maxi).

7. Revue de presse (choix de 5 articles maxi).

Les éditions à compte d'auteur ne sont pas prises en compte. Sont également exclus : les ouvrages collectifs, ceux concernant la recherche universitaire (thèses, travaux scientifiques...), les manuels scolaires et autres ouvrages didactiques ne relevant pas de la création littéraire et tout ouvrage purement iconographique.

LES OUVRAGES SOUMIS AU JURY NE SONT PAS RENDUS

Dossier à envoyer avant le 31 janvier 2018 à l'adresse suivante :

Françoise BULTEZ

Villa Marguerite Yourcenar

2266 route du parc

59270 Saint-Jans-Cappel

France

Téléphone : (00 33) 03 59 73 48 90

Courriel : villayourcenar@lenord.fr Site : lenord.fr/villayourcenar

Tout dossier incomplet ne pourra être transmis au jury. Celui-ci délibèrera début juin 2018. Les candidats seront informés par lettre des décisions du jury mi-juin 2018. Les candidats retenus effectueront leur résidence de **mars à novembre 2019.**

VILLA DÉPARTEMENTALE MARGUERITE YOURCENAR
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Mme M. Nom..... Prénom :

Pseudonyme

Date de naissance

Lieu de naissance.....

Nationalité

Adresse

.....

Tél.

Fax.....

Courriel/e-mail :

Pour les candidats non francophones:

Nom et courriel/e-mail du traducteur de vos ouvrages en français :

.....

Etes-vous en contact avec un éditeur pour la publication en français d'un de vos livres ? Si oui, nom et adresse de l'éditeur :

Connaissance du français : passive active

Pratique du français : orale écrite

Avez-vous un permis de conduire valide en France et en Belgique ? OUI NON

Si vous êtes citoyen d'un pays n'appartenant pas à l'Union Européenne, avez-vous les visas nécessaires pour l'entrée en France et en Belgique ?

Renseignements sur votre séjour :

Durée du séjour souhaitée : 1 mois 2 mois

- Proposez deux périodes différentes, **à titre d'indication**, pour votre séjour en tenant compte des mois durant lesquels la Villa n'accueille pas de résidents (décembre, janvier, février et août) :

1er voeu :

2ème voeu :

Quel public souhaitez-vous rencontrer ?

- Scolaire : Primaire Collège Lycée Université
- Professionnels : Bibliothécaires / documentalistes Enseignants

• **Public en situation de précarité**

• Grand public : **Médiathèque/Librairie**

Salon du livre

Autres. Précisez.....

Nature de vos interventions :

• Présentation de votre œuvre, lecture d'extraits en français

• Dialogue avec un public qui aura lu l'un de vos ouvrages

• Atelier d'écriture

• Séance de dédicace

• Table ronde ou débat

Autres. Précisez.....

Durant votre séjour à combien de rencontres avec le public souhaitez-vous participer ?

1 à 2

2 à 3

3 à 4

Comment avez-vous entendu parler de la Villa Marguerite Yourcenar ?

.....
.....

REMARQUES :

